

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 17

Artikel: Le fontanney
Autor: S.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE FONTANNEY

(Le Fontanney è à la Motta, désant
noùtre vilhio).

DES bords de l'Yserne... C'est ainsi que notre regretté ami Pierre Dif datait les mordantes correspondances qu'il adressait à la *Revue* il y a trente ans et plus et qu'il terminait par ces mots : « A petite cloche, grand son ».

Oh ! que ces lettres hebdomadaires ont intrigué les lecteurs ! Sous quelle latitude se trouvaient donc ces bords de l'Yserne et cette Yserne ? Qui pouvait bien être ce Pierre Dif ? Et l'on finit par savoir que l'Yserne est l'ancien nom de l'Arnon et que Dif se nommait en réalité Fritz Chabloz. Il avait pris ce pseudonyme parce que de nombreux ifs croissent à la Mothe, où naît un des principaux affluents de l'Arnon.

Notre petite rivière jaillit au hameau de Culliairy, près de Ste-Croix et se jette dans le lac de Neuchâtel à la Poissine, hameau de Grandson. Elle a ainsi son cours complet dans ce dernier district.

L'affluent de la Mothe a deux sources tout près de ce hameau, qui fut dans le temps le chef-lieu de la commune de la Mothe-Vugelles-Orges. L'une de ces sources est permanente ; elle naît aux abords du hameau même, où elle fait mouvoir quelques usines. L'autre, qui est semi-intermittente, ne jaillit que lors de la fonte des neiges sur la montagne et après de fortes pluies. Elle offre cette particularité, c'est qu'elle sort tout d'un coup, d'un jet énorme, pour s'apaiser ensuite peu à peu, en plusieurs jours, et s'arrêter complètement lorsque l'apport de l'eau n'est plus suffisant. Quelques mètres après la source, elle forme une fort belle cascade d'une vingtaine de mètres de hauteur, dont on entend le bruit à plus de deux lieues de distance. C'est là ce qu'on appelle le *Fontanney* de la Mothe pour le distinguer du *Fontanney* de Covatannaz, autre cascade de l'Arnon, dans la gorge de Covatannaz, en dessus de Vuittebœuf, dont j'aurai peut-être l'occasion de parler un jour, si mes descriptions ne deviennent pas ennuyeuses.

Le *fontanney* de la Mothe a deux orifices d'émission : le grand, dont je viens de parler, peut être parcouru dans une grande partie de sa galerie, pendant l'étiage ; l'autre, situé à une certaine distance à l'orient, est si étroit qu'on n'y pourrait pas passer. Peu de gens ont visité la grande galerie. En temps de pluie, on ne s'y aventurerait pas sans danger, en raison de la soudaineté de l'invasion de l'eau et, en temps ordinaire, la vase qui reste dans les parties basses en rend le parcours désagréable. Les gens de la campagne redoutent l'inconnu et se forgent facilement des dangers imaginaires, mais le *Fontanney* n'en présente aucun.

J'ai sous les yeux le plan qu'en dessina, au jugé, M. Reverchon, instituteur, lequel assistait à l'exploration que nous fîmes le 31 juillet 1897. Le principal orifice d'émission est à quelque dix mètres en arrière de la cascade. L'entrée de la galerie n'est pas très grande — environ 2 ou

3 mètres de chaque face. — A partir de là, le sol, obstrué en partie par de gros blocs tombés de la voûte, descend contre le fond jusqu'à un tiers environ de la longueur du parcours. Ici, la pente devient inverse pendant quelques mètres pour s'approcher de l'horizontale et remonter jusqu'au point où la galerie devient impénétrable, la voûte étant si basse qu'on ne peut y pénétrer même en rampant à plat ventre. Elle n'est donc pas accessible jusqu'à la bifurcation avec la source permanente, qui se trouve sans doute une vingtaine de mètres plus profond, mais obstruée par des blocs, du sable, du limon et le rocher presque compact.

La largeur de la galerie, à l'orifice de sortie, peut avoir trois mètres jusqu'au point où elle remonte, mais à partir de là elle s'élargit parfois considérablement.

Chose singulière, jusqu'au bas de la première pente, nous avons trouvé plusieurs fragments, blocs et galets de moyenne grosseur, de roches étrangères au Jura (grès, gneiss, micascistes et silex) provenant des Alpes. Tout au fond, nous avons même rencontré un petit amas de sable de mica jaune pulvérisé. Comment ces matériaux erratiques étaient-ils parvenus là, dans un souterrain presque horizontal, à une distance d'environ 80 mètres, tantôt montant, tantôt descendant ? C'est ce que le système de siphon de la source et la galerie elle-même nous expliquent en y réfléchissant un peu.

Chacun sait qu'une source intermittente est un siphon naturel qui s'amorce lui-même, lorsque l'arrivée de l'eau se fait à un niveau inférieur, ramené à un niveau momentanément supérieur jusqu'à l'épuisement de l'eau par le siphon. Alors, celui-ci se désamorce et l'écoulement cesse. Mais au *Fontanney* une fois désamorcé, le siphonnage a lieu en arrière pour l'eau contenue un peu en retrait de l'entrée du souterrain, car la première pente conduit rapidement ce surplus d'eau dans la direction arrière avec les divers fragments erratiques qu'elle contenait. Elle est, en quelque sorte, avalée par l'excédent du siphon, pendant que la cascade est arrêtée depuis plus ou moins longtemps.

Le *Fontanney* n'est qu'un trop-plein de la source ordinaire de la Mothe et le phénomène du retour d'eau ne peut se produire que lorsque la cascade est arrêtée. Comme il nous fut impossible de pénétrer plus loin, la place en hauteur ne le permettant pas, la nature n'a pu être prise sur le fait, quant au premier siphonnage, qui s'opère probablement où nous avons dû rebrousser chemin et plus en arrière ; mais l'intéressante découverte des erratiques alpins est une particularité du *Fontanney* qui valait bien quelques peines et le désagrément de brosseur un peu de boue de nos habits. S. G.

Inventaire conjugal. — Combien de temps y a-t-il que tu es marié ?

— Attends, je vais te dire cela, le temps de compter ce qui me reste d'assiettes.

L'HONNÊTETÉ RÉCOMPENSÉE

IL peut arriver, à vous, à l'un des vôtres, à moi, de perdre un portefeuille ou un portemonnaie. On perd bien son parapluie ou son pardessus. Du reste, ce n'est pas pour des prunes que les journaux d'annonces ont ouvert une rubrique : « *Objets perdus* ». Et c'est sous cette rubrique que l'on trouve le plus de reconnaissance, une chose rare, bien qu'on en parle beaucoup.

Ah ! certes, à lire la liste des objets perdus, on ne peut dire que la probité n'est pas encouragée. C'est partout, la mention : « A rapporter contre récompense, etc. ».

Un chroniqueur parisien, Michel Thivars, raconte à ce propos l'amusante histoire que voici :

Madame, qui attend son mari pour dîner, s'impatiente. — Enfin, le timbre sonne.

Madame. — Ce n'est pas trop tôt !... Joséphine, servez le potage.

(Monsieur entre, pâle, défat, et s'écroule plutôt qu'il ne s'assied devant son assiette. — Madame le considère avec anxiété.)

Monsieur, gémissant. — Quel malheur !... Quel épouvantable malheur !...

Madame, servant le potage. — Que t'est-il arrivé ?

Monsieur. — Mon portefeuille !

Madame. — Quoi ! ton portefeuille ?

Monsieur. — Perdu !

Madame, laissant tomber la cuillère. — Ton portefeuille !... Tu as perdu ton portefeuille ?

Monsieur. — Avec quarante billets de mille que je venais de toucher chez le banquier.

Madame. — Quarante bill... (Elle suffoque.)

La semaine dernière, monsieur perd un parapluie tout neuf ; aujourd'hui, c'est son portefeuille !... Quarant... (Elle suffoque derechef.)

Mais où ? Quand ? Comment ?

Monsieur. — Est-ce que je sais !

Madame. — Il n'en sait rien !... En voilà une conduite !... Un père de famille !

Monsieur. — Mais nous n'avons pas d'enfants.

Madame. — Heureusement pour eux !... Pauvres chéris ! Ah ! ma pauvre mère avait bien raison quand elle me disait : « Ton mari n'est qu'un imbécile ! ».

Monsieur, humblement. — Il y a encore un petit espoir... Mon adresse est dedans... Peut-être que la personne qui l'aura trouvé...

Madame, avec une ironie cinglante... — Le rapportera... En y ajoutant les intérêts à 6 %, n'est-ce pas ?... (Haussant les épaules.) Ne dites donc pas de bêtises... — Si vous trouviez 40,000 francs sur un trottoir, est-ce que vous les rapporteriez, vous ?

Monsieur, vexé dans sa probité. — Pourquoi pas ?... Si c'étaient des valeurs nominatives.

Madame. — Oui, mais en billets de banque ?

Monsieur, avec désespoir. — Hélas ! Ah ! j'en donnerais de bon cœur la moitié à celui qui...

La bonne, entrant. — Monsieur, c'est un homme qui désire parler à Monsieur... pour de l'argent...